



ARRETE n°05/2024
PORTANT LE NUMEROTAGE DES IMMEUBLES

Le Maire de BELCASTEL

- vu l'article L.2213-28 du code général des collectivités territoriales ;
- vu le décret n° 94-1112 du 19 décembre 1994 ;

arrête

Article 1er

Le numérotage des maisons est assuré dans la commune conformément aux prescriptions du présent règlement.

Article 2

Le numérotage comporte, pour chaque voie, une série continue de numéros, à raison d'un seul numéro par immeuble caractérisé par une entrée principale. Ce numéro peut toutefois être répété sur les autres portes de l'immeuble lorsqu'elles donnent sur la même rue que la porte principale.

Article 3

La série des numéros d'une rue régulièrement numérotée est formée des nombres pairs pour le côté droit et des nombres impairs pour le côté gauche de cette rue.

De manière générale, la numérotation sera paire à droite et impaire à gauche dans le sens croissant, en s'éloignant du centre bourg vers la périphérie.

Le système de numérotation utilisé est le système métrique. Ainsi, le numéro attribué correspond à la distance depuis l'origine de la voie.

Article 4

Le numérotage est matérialisé par l'apposition d'une plaque sur la façade ou sur le mur de clôture de l'immeuble au niveau du point d'accès principal.

L'article 169 de la loi n° 2022-217 du 21 février 2022 relative à la différenciation, la décentralisation, la déconcentration et portant diverses mesures de simplification de l'action publique locale, précise que la pose de la première plaque de numéro est fixée par arrêté du maire, modifiant ainsi la fin du premier alinéa de l'article L. 2213-28 du Code Général des Collectivités Territoriales.



Par cet arrêté, la commune effectue l'acquisition de la première plaque de numéro et charge l'administré de l'acquisition des ultérieures plaques de numéro nécessaires (en cas de remplacement ou de rajout de plaques) ainsi que de l'installation de celles-ci.

Les propriétaires peuvent, donc, être autorisés à procéder à l'apposition de ces plaques à leurs frais et sous le contrôle des services communaux, en respectant le format des plaques de numéros initialement fournies par la collectivité, afin de conserver une harmonie.

Les frais d'entretiens sont à la charge des propriétaires qui doivent veiller à ce que les numéros soient constamment nets et lisibles.

Article 5

Les numéros doivent toujours rester facilement accessibles à la vue de l'extérieur (voie, chemin, accès à votre propriété) et ils doivent être posés à proximité de l'entrée principale de votre bien. Il est recommandé d'accrocher la plaque de numéro à hauteur des yeux, soit entre 1,50 m et 2.50 m.

Nul ne peut, à quelque titre que ce soit, mettre obstacle à leur apposition, ni dégrader, recouvrir ou dissimuler tout ou partie des plaques apposés.

Article 6

Aucun numérotage n'est admis autre que celui prévu au présent règlement.

Aucun changement ne peut être opéré sans autorisation et sans le contrôle de l'autorité municipale.

Article 7

Les numéros officiels attribués à ces immeubles, sont les suivants :

Commune - Section - Parcelle	Adresse	
0240000A0993	177	ROUTE DE MAZENS
0240000D0256	199	ROUTE DU CHATEAU
0240000D0334	73	CHEMIN DE LO PESSO
0240000D0366	16	CHEMIN DES VIGNES
0240000D0372	56	CHEMIN DES VIGNES
0240000B0370	357	CHEMIN DU CHATEAU D EAU
0240000B0239	1451	ROUTE DE SAINT LAURENT
0240000B0272	1227	ROUTE DE SAINT LAURENT
0240000B0260	1420	ROUTE DE SAINT LAURENT
0240000B0321	330	ROUTE DE PIOUS
0240000C0309	2760	ROUTE DE RODEZ



0240000C0175	812	ROUTE DU BEZ
0240000C0168	440	ROUTE DU BEZ
0240000C0216	361	ROUTE DU BEZ
0240000C0245	345	ROUTE DU BEZ
0240000D0209	98	IMPASSE DE CADRAVALS
0240000D0210	102	IMPASSE DE CADRAVALS
0240000D0461	36	IMPASSE DE CADRAVALS
0240000C0365	1243	CHEMIN DE LA PONSARDIE
0240000D0204	123	IMPASSE DE CADRAVALS
0240000D0200	85	IMPASSE DE CADRAVALS
0240000D0114	867	CHEMIN DE LA PONSARDIE
0240000D0109	923	CHEMIN DE LA PONSARDIE
0240000D0118	649	CHEMIN DE LA PONSARDIE
0240000D0263	409	CHEMIN DE LA PONSARDIE
0240000D0141	167	CHEMIN DE LA PONSARDIE
024000ZF0015	1685	ROUTE DE LA BORIE
0240000D0036	17	RUE DE LA CALADE HAUTE
0240000C0004	60	RUE DU RIU
0240000C0001	29	RUE DU RIU
0240000C0046	34	RUE DU RIU
0240000C0013	201	ROUTE DES BERGES DE L AVEYRON
0240000C0323	209	ROUTE DES BERGES DE L AVEYRON
0240000C0003	225	ROUTE DES BERGES DE L AVEYRON
0240000D0001	245	ROUTE DES BERGES DE L AVEYRON
0240000D0002	259	ROUTE DES BERGES DE L AVEYRON
0240000C0012	16	PLACE FERNAND POUILLON
0240000C0323	44	PLACE FERNAND POUILLON
0240000C0016	29	PLACE FERNAND POUILLON
0240000D0037	19	RUE DE LA CALADE HAUTE
0240000D0034	4	RUE DE LA CALADE HAUTE
024000ZG0013	960	ROUTE DE LA BORIE
0240000B0177	1384	ROUTE DE SAINT LAURENT
0240000B0372	31	CHEMIN DU CHATEAU D EAU
0240000B0289	352	ROUTE DE PIOUS
0240000D0051	22	RUE DU PAVE
0240000D0312	109	RUE DE LA CALADE BASSE
0240000D0032	41	RUE DE LA CALADE BASSE
0240000C0219	352	ROUTE DU BEZ
0240000C0224	296	ROUTE DU BEZ



024000ZA0010	1316	ROUTE DE RIGNAC
0240000B0038	908	ROUTE DU BRUEL
0240000B0291	616	ROUTE DU BRUEL
0240000B0244	580	ROUTE DU BRUEL
024000ZB0022	470	ROUTE DU BRUEL
024000ZB0021	454	ROUTE DU BRUEL
024000ZB0029	83	CHEMIN DE LA COMBE
024000ZA0036	269	ROUTE DU BRUEL
024000ZF0017	130	ROUTE DE LA GRIFFOULADE
024000ZF0018	867	ROUTE DE MAISON NEUVE
024000ZD0007	401	ROUTE DE LA GRIFFOULADE
024000ZD0008	449	ROUTE DE LA GRIFFOULADE
024000ZD0026	465	ROUTE DE LA GRIFFOULADE
024000ZC0018	614	ROUTE DU LUC HAUT
024000ZC0009	577	ROUTE DU LUC HAUT
024000ZD0025	1758	ROUTE DE LA GRIFFOULADE
024000ZC0082	554	ROUTE DU LUC HAUT
024000ZC0083	488	ROUTE DU LUC HAUT
024000ZC0084	476	ROUTE DU LUC HAUT
024000ZD0024	16	ROUTE DU CHAMP GRAND
024000ZC0081	316	ROUTE DU LUC HAUT
024000ZC0030	177	ROUTE DU CHAMP GRAND
024000ZC0028	109	ROUTE DU CHAMP GRAND
024000ZC0024	281	ROUTE DU LUC HAUT
024000ZC0024	199	ROUTE DU LUC HAUT
024000ZC0020	90	ROUTE DU LUC HAUT
024000ZA0042	332	ROUTE DE RIGNAC
024000ZA0025	310	ROUTE DE RIGNAC
024000ZA0026	288	ROUTE DE RIGNAC
024000ZB0028	236	ROUTE DE RIGNAC
024000ZC0022	207	ROUTE DE RIGNAC
024000ZC0075	167	ROUTE DE RIGNAC
024000ZC0041	37	RUE DU CARRIEROU
024000ZC0032	54	RUE DU PAILLOU
024000ZC0042	57	RUE DU CARRIEROU
024000ZC0034	13	RUE DU PAILLOU
024000ZC0047	69	RUE DU CARRIEROU
024000ZC0040	83	RUE DU CARRIEROU
024000ZC0036	92	RUE DU CARRIEROU



024000ZC0037	107	RUE DU PAILLOU
024000ZC0026	100	RUE DU PAILLOU
024000ZC0025	120	RUE DU CARRIEROU
024000ZC0039	129	RUE DU CARRIEROU
024000ZC0039	132	RUE DU CARRIEROU
0240000D0171	798	CHEMIN DE LA GREZE
0240000D0173	756	CHEMIN DE LA GREZE
0240000D0274	395	CHEMIN DE VERDUNES
024000ZF0006	1639	ROUTE DE LA BORIE
024000ZF0007	111	CHEMIN DU PUECH
024000ZG0034	61	IMPASSE DU CHENE
024000ZG0016	36	IMPASSE DU CHENE
024000ZG0026	416	IMPASSE DE MONTREDON
024000ZG0018	506	IMPASSE DE MONTREDON
024000ZG0028	536	IMPASSE DE MONTREDON
024000ZG0028	555	IMPASSE DE MONTREDON
0240000A0830	910	ROUTE DE MAZENS
0240000A0960	755	ROUTE DE MAZENS
0240000A0961	759	ROUTE DE MAZENS
0240000A0083	129	ROUTE DE MAZENS
0240000A0957	59	IMPASSE DU TERRIER
0240000A0713	136	CHEMIN DES MAGABIES
0240000A0834	53	CHEMIN DES MAGABIES
0240000A0352	304	CHEMIN DE L OUSTALOU
0240000A0715	554	CHEMIN DE L OUSTALOU
0240000A0344	631	CHEMIN DE L OUSTALOU
0240000A0429	2327	ROUTE DU PONT NEUF
0240000A0429	2349	ROUTE DU PONT NEUF
0240000A0430	2375	ROUTE DU PONT NEUF
0240000A0833	927	CHEMIN DES VERNHES
024000ZF0010	610	ROUTE DE LA BORIE
0240000A0104	615	ROUTE DU PONT NEUF
0240000A0114	65	IMPASSE DE LA ROQUE
0240000E0002	102	ROUTE DU LOURDOU
0240000E0003	94	ROUTE DU LOURDOU
0240000E0004	2	PLACE ALZIAS DE SAUNHAC
0240000E0081	18	PLACE ALZIAS DE SAUNHAC
0240000E0005	20	PLACE ALZIAS DE SAUNHAC
0240000E0020	165	ROUTE DU LOURDOU



0240000C0327	11	PLACE FERNAND POUILLON
0240000D0036	15	RUE DE LA CALADE BASSE
0240000D0033	46	RUE DE LA CALADE HAUTE
0240000D0043	42	RUE DE LA CALADE BASSE
0240000D0044	70	RUE DE LA CALADE BASSE
0240000D0050	79	RUE DE LA CALADE BASSE
0240000D0092	94	ROUTE DU CHATEAU
0240000D0090	150	ROUTE DU CHATEAU
0240000D0414	232	ROUTE DU CHATEAU
0240000D0451	67	RUE DE LA CALADE HAUTE
0240000D0455	69	RUE DE LA CALADE HAUTE
0240000D0435	82	RUE DE LA CALADE HAUTE
0240000D0031	62	RUE DE LA CALADE HAUTE
0240000D0328	93	RUE DE LA CALADE HAUTE
0240000D0328	97	RUE DE LA CALADE HAUTE
0240000D0056	132	RUE DE LA CALADE HAUTE
0240000D0076	139	RUE DE LA CALADE HAUTE
0240000D0075	286	ROUTE DU CHATEAU
0240000D0017	397	ROUTE DU CHATEAU
0240000D0396	445	ROUTE DU CHATEAU
0240000C0050	557	ROUTE DU BESSOU
0240000C0058	1225	ROUTE DU BESSOU
0240000D0427	187	CHEMIN DU MOULIN
0240000D0267	174	CHEMIN DU MOULIN
0240000D0429	175	CHEMIN DU MOULIN
0240000D0429	157	CHEMIN DU MOULIN
0240000D0212	426	ROUTE DE MAYRAN
0240000D0376	481	ROUTE DE MAYRAN
0240000C0101	552	ROUTE DE LINTEZ
0240000C0096	460	ROUTE DE LINTEZ
0240000C0279	588	ROUTE DE LINTEZ
0240000C0109	624	ROUTE DE LINTEZ
0240000C0275	46	IMPASSE DE LA CHATAIGNERAIE
0240000C0070	146	CHEMIN DES COMBETTES
0240000C0361	353	ROUTE DE LINTEZ
0240000C0356	317	ROUTE DE LINTEZ
0240000D0032	7	RUE DU PAVE
0240000A0089	12	ROUTE DES BERGES DE L AVEYRON
0240000A0104	44	CHEMIN DE PARAIRE



0240000A0127	111	IMPASSE DE LA ROQUE
024000ZG0006	58	CHEMIN DES CROZES
024000ZG0006	34	CHEMIN DES CROZES
024000ZG0007	965	ROUTE DE LA BORIE
024000ZG0008	981	ROUTE DE LA BORIE
024000ZG0008	989	ROUTE DE LA BORIE
024000ZG0030	1013	ROUTE DE LA BORIE
024000ZG0029	1035	ROUTE DE LA BORIE
024000ZG0029	1059	ROUTE DE LA BORIE
024000ZG0010	900	ROUTE DE LA BORIE
024000ZG0011	926	ROUTE DE LA BORIE
024000ZG0012	934	ROUTE DE LA BORIE
024000ZG0016	12	IMPASSE DU CHENE
0240000C0111	648	ROUTE DE LINTEZ
0240000C0112	682	ROUTE DE LINTEZ
0240000C0104	749	ROUTE DE LINTEZ
0240000C0085	768	ROUTE DE LINTEZ
0240000C0100	794	ROUTE DE LINTEZ
0240000D0038	12	RUE DE LA CALADE BASSE
0240000E0087	3	PLACE ALZIAS DE SAUNHAC
0240000E0087	5	PLACE ALZIAS DE SAUNHAC
0240000E0087	7	PLACE ALZIAS DE SAUNHAC
0240000E0087	9	PLACE ALZIAS DE SAUNHAC
0240000C0026	35	ROUTE DES BERGES DE L AVEYRON
0240000C0020	70	ROUTE DES BERGES DE L AVEYRON
0240000C0290	67	ROUTE DES BERGES DE L AVEYRON
0240000C0280	107	ROUTE DES BERGES DE L AVEYRON
0240000C0289	121	ROUTE DES BERGES DE L AVEYRON
0240000C0289	133	ROUTE DES BERGES DE L AVEYRON
0240000C0289	141	ROUTE DES BERGES DE L AVEYRON
0240000C0289	153	ROUTE DES BERGES DE L AVEYRON
0240000C0289	161	ROUTE DES BERGES DE L AVEYRON
0240000C0289	167	ROUTE DES BERGES DE L AVEYRON
0240000D0037	265	ROUTE DES BERGES DE L AVEYRON
0240000D0313	377	ROUTE DES BERGES DE L AVEYRON
0240000D0063	391	ROUTE DES BERGES DE L AVEYRON
0240000D0063	395	ROUTE DES BERGES DE L AVEYRON
0240000D0288	405	ROUTE DES BERGES DE L AVEYRON
0240000D0290	417	ROUTE DES BERGES DE L AVEYRON



0240000D0293	435	ROUTE DES BERGES DE L AVEYRON
024000ZG0014	941	ROUTE DE LA BORIE
024000ZF0016	777	ROUTE DE MAISON NEUVE
0240000A0104	86	CHEMIN DE PARAIRE
0240000A0104	115	CHEMIN DE PARAIRE

La localisation de ces numéros est figurée sur les plans ci-joints.

Article 8

Une copie du présent arrêté est transmise :

- A l'IGN,
- A La Poste,
- A l'opérateur en charge du déploiement de la fibre optique,
- A la DGFIP,
- Au SDIS.

Article 9

Les infractions au présent arrêté seront constatées et poursuivies conformément aux lois.

BELCASTEL, le **14/02/2023**

Le Maire
Jean-Louis BESSIERE

Transmission à la Préfecture: 16/02/2024
Publication sur le site internet: 16/02/2024